

FOOT DEUX-SEVRES

HEBDO



N° 10 - Vendredi 18 Octobre 2019

Coordonnées

Siège Social et Adresse

Postale :

23 Rue Pied de Fond . B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX 9

Accueil :

BOUDREAULT Dominique
LEGÉ Annie
MAHAOUDI Hakim
POIRAULT Jean-Luc
Tel : 05.49.79.18.52 - Fax : 05.49.79.46.36

Site officiel et E-Mail :

Site : <http://foot79.fff.fr>
e-mail : district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Jeudi : 8 h 00 . 17 h 00
Vendredi : 8 h 00 . 17 h 00 de Novembre
à Mars et 16 h 00 d'Avril à Octobre



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES

Assemblée Générale Financière

Vendredi 22 Novembre à
partir de 18h30
à St Symphorien



Réunions Manifestations

Mardi 23 Octobre 2019

Réunion Décentralisée à Fors

Jeudi 24 Octobre 2019

Commission Sportive
Commission Discipline

Lundi 28 Octobre 2019

Bureau CDA

Lundi 04 Novembre 2019

Comité Directeur

Sommaire

Commission Sportive
Litiges et Contentieux ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ p 02
Commission For.Pro.Com
Réunion Décentralisée ⚪ ⚪ ⚪ .. p 05
Commission des Terrains
Responsables Secteurs ⚪ ⚪ ⚪ p 06
Nos Partenaires ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ .. p 08
Avis aux Clubs ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ p 09

Plus la vitesse est grande,
plus le champ visuel se rétrécit.

VISION ET VITESSE



Essentiel pour moi



COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion Restreinte du 17 Octobre 2019 Procès-Verbal n° 10

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Secrétaire : Mr PETIT Jean

Membre Présent : Mr. PRUNIER Jacky

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires dans un délai de 10 jours à compter du lendemain de la notification.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 09 du 10 Octobre 2019 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

JOURNEE DU 03 OCTOBRE 2019

Match n° 52003.1 NIORT AFC È AIFFRES A.S en Futsal 1^{ère} Division Poule Unique

Match arrêté

Après vérification de la feuille de match.

La Commission prend connaissance des rapports des deux clubs.

Motif de l'arrêt : A la 47^{ème} minute de jeu, suite à une répétition de fautes de la part des deux équipes, qui sont à l'origine de mauvais gestes entre joueurs ainsi qu'à des insultes. L'équipe de Niort AFC a quitté le terrain. Le score était à ce moment de la rencontre de 5-4 en faveur de Aiffres AFC.

En application de la Règlements Généraux de la LFNA : Article 19 rubrique Forfaits, Paragraphe B Constatation d'un forfait et conséquence Sportive, alinéa 3.

Qui dit : 3/ Toute équipe ayant abandonné le terrain en cours de partie est considérée comme battue par pénalité. La Commission compétente ne peut toutefois systématiquement appliquer cette disposition si elle estime que l'abandon du terrain par une équipe résulte d'événements graves et irrésistibles qui ne sont pas de son fait.

Par conséquent, la Commission déclare l'équipe de NIORT AFC (1) battue par pénalité avec 0 but et le Retrait de 1 point pour en attribuer le gain à l'équipe de AIFFRES (1) avec 5 buts et 3 Points, conserve ses buts acquis sur le terrain.

La Commission invite les équipes à la modération, aussi bien dans les gestes que par la parole.



WEEK-END DU 12/13 OCTOBRE 2019

Match n° 53516.1 Vouillé È Frontenay St Symphorien en Coupe Saboureau

Arbitre : Mr. POTET Stéphane

Réserve du club de Frontenay st Symphorien

Je soussigné ALBERT Charles Henri, licence n° 1112448827, Capitaine du club de Frontenay St Symphorien, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Vouillé pour le motif suivant : des joueurs du club de Vouillé sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La Commission déclare la réserve régulièrement confirmée, recevable en la forme.

Après vérification des feuilles de matchs constate :

Qu'aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle d'une des équipes supérieures, ne figurait sur la feuille du match citée en référence, alors que celles-ci ne jouaient pas un match officiel le même jour ou le lendemain.

Match de référence pour l'équipe 1 : Vouillé Stade 79 (1) - Niort St Liguairé (2) en Championnat Régional 3 du 06/10/2019.

Match de référence pour l'équipe 2 : St Martin les Melle (1) - Vouillé Stade 79 (2) en Championnat Départemental 3 Poule D du 06/10/2019.

Par conséquent, déclare la Réserve non fondée.

Score acquis sur le terrain confirmé, à savoir : Vouillé 79 Stade (3) È Frontenay St Symphorien (2) : 5 - 3

Les droits de confirmation, soit 37", seront portés au débit du club Frontenay St Symphorien.

L'équipe de Vouillé 79 Stade (3) reste qualifiée pour la suite de la compétition en Coupe Saboureau.

FORFAITS

Amende de 30 Ö

Arçais en Coupe Saboureau

Chiché en D5 poule D . 2^{ème} Forfait

Chatillon en Féminines à 8 Seniors Poitou poule A

Amende de 20 Ö

Parthenay Viennay en Championnat Féminin à 8 U11-U13 poule A . 1^{er} Forfait

Groupe Avenir Sèvre Bocage en U15 3^{ème} Division poule A . 2^{ème} Forfait

Lezay en U15 3^{ème} Division poule B . 1^{er} Forfait

Niort Clou Bouchet en U17 2^{ème} Division poule B - 2^{ème} Forfait

RESULTATS NON SAISIS

Amende de 14 Ö

GatiFoot en U15 3^{ème} Division poule A

Le Tallud en U13 3^{ème} Division poule C

Champdeniers Pamplie en U13 3^{ème} Division poule E

LICENCES MANQUANTES

Amende de 6 Ö par licence manquante

Chauray en Futsal Loisirs : 9 X 6 = 54 "

Kefilm en Futsal Loisirs : 10 X 6 = 60 "



MODIFICATIONS

WEEK-END DU 1^{er}/02/03 NOVEMBRE 2019

Le match n° 50754.1 Niort Portugais . Avenir 79 en D4 poule D se déroulera le samedi 02 novembre 2019 à 20 h 00 sur le stade de la Grand'Coix . Terrains d'honneur à Niort. **(Le club d'Avenir 79 a été avisé par la messagerie Zimbra)**

COURRIERS

Du club d'Airvo St Jouin

Nous informant que les rencontres de D5 poule D, en période hivernale, se dérouleront le dimanche à 15 h 00 sur le stade Maurice Barret à Airvault.

Pris note È Les clubs concernés ont été avisés par la messagerie Zimbra

Du club d'Aiffres

Nous informant du problème d'occupation de terrain le dimanche 10 novembre 2019.

Pris note È En conséquence la rencontre n° 51822.1 Aiffres 4 È Vouillé 3 en D5 poule F est inversée et se déroulera donc le dimanche 10 novembre 2019 à 13 h 00 sur le stade de Vouillé È Les clubs ont été avisés par la messagerie Zimbra.

Le Secrétaire
Jean-Jacques PETIT

Le Président
Gilles BAUDOUIN





COMMISSION FOR.PRO.COM.

Réunion Décentralisée

ORDRE DU JOUR :

- 🚩 Ouverture de la séance par Mr. GUIGNARD Daniel, Président du District
- 🚩 Arbitrage : mises à jour des Lois du Jeu
- 🚩 Réserves sur FMI
- 🚩 Procédure des engagements arbitre
- 🚩 Mesures disciplinaires : Sanctions - Amendes
- 🚩 Diplôme 1^{ère} Division CFF3 (32heures)
- 🚩 Foot à Huit : coupe
- 🚩 Foot Loisir à 11 ou à 8
- 🚩 Prélèvement clubs : Saison 2020 . 2021
- 🚩 Licences : Foot Loisir . matchs amicaux
- 🚩 Club House
- 🚩 Questions Diverses
- 🚩 Conclusion des débats par le Président

Si vous souhaitez que ~~un~~ débattre ~~de~~ un sujet qui vous tienne à cœ ur, dans les questions diverses, il serait souhaitable que vous nous le présentiez par écrit via la messagerie Zimbra, huit jours avant la réunion, ce qui nous permettra de ~~le~~ étudier et ~~de~~ apporter la meilleure réponse possible.

★★★★★

5^{ème} ET DERNIERE REUNION A FORS LE MERCREDI 23 OCTOBRE 2019 A 20 H 30 (Salle de la Coursive, face à la Mairie)

Clubs Invités :

AIFFRES . ARCAIS . BEAUVOIR - BESSINES ASPTT . BRULAIN . COULON . FORS - FRONTENAY
ST SYMPHORIEN - MAUZE S/MIGNON . MOUGON - CELLES VERRINES . LOUBIGNE - MAIXENTAI ESPOIR .
ROM . SAUZEEN . VAL DE BOUTONNE . NIORT CHAMOIS . NIORT CLOU BOUCHET . NIORT PORTUGAIS .
NIORT SOUCHE . NIORT ST FLORENT . NIORT ST LIGUAIRE . NIORT STE PEZENNE . PALUDEEN . PRAHECQ
. USSEAU . VENISE VERTE - VOUILLE





COMMISSION DES TERRAINS

RESPONSABLES SECTEUR ET TERRAINS SAISON 2019-2020

SECTEUR N° 1 : Mr. BERTAUD Jean-luc – Tel : 06.77.85.56.61

Aubinorthais – Bocafoot – Breuil Bernard - CO Cerizay – Portugais Cerizay – Combranssière - Moncoutant – Montravers – Nueillaubiers – Pays de L'Ouin - Pinbrécières – St Amand S/Sèvre – St Pierre des Echaubrognes – Voulmentin St Aubin

SECTEUR N° 2 : Mr. BANCHEREAU Gabriel – Tel : 05.49.68.04.77 ou 06.87.02.54.93

Coulonges Thouarsais – Louzy – Mauzé Thouarsais – CG Nord Est 79 – St Jean Missé – St Varent Pierregeay - Thouars Foot – Vrines

SECTEUR N° 3 : Mr. PETIT Jean – Tel : 06.08.80.72.31

Brion – Boësse – FC Bressuire – CLNC Bressuirais – Comore – Genneton – Lutaizien Oiron - Mahorais Bressuire - Pays Argentonnois – St Cerbouillé – US Vergentonnaise - Vrère

SECTEUR N° 4 : Mr. PRUNIER Jacky – Tel : 05.49.63.11.78 ou 06.70.58.49.74

Airvo St Jouin – Amailloux – Assais – Beugnon Béceleuf Faye - Bousais - Chiché – FayeNoirterre – Gati Foot - Gourgé Lageon – L'Absielargeasse/Moutiers S/Chantemerle - ThénezayFerrièreLa Peyratte

SECTEUR N° 5 : Mr. GODET Jean-Marie – Tel : 05.49.64.33.62 ou 06.87.10.94.54

Allonne - BoisméClessé - Chatillon S/Thouet – Fenioux – Le Tallud - Neuvy Bouin - Parthenay Viennay - Portugais Parthenay - Pompaire les Loges – St Aubin le Cloud - St Sauveur - Terves

SECTEUR N° 6 : Mr. GODET Jean-Pierre – Tel : 06.86.64.26.02

Beaulieu Breuil – ES Bocage – Chanteloup Chapelle - Clazay – Cœur de Bocage (GJ) – Courlay – Sèvre et Bocage (GJ E4C)

SECTEUR N° 7 : Mr. ROUGER Alain – Tel : 05.49.25.23.81 ou 06.77.97.12.73

Ardin – Avenir Autize – Avenir 79 – Buslaursthireuil – Champdenierspamplie – Chauray - Cherveux – Echiré St Gelais - Orée de l'Autize - St Maixent de Beugné – Ste Ouenne

SECTEUR N° 8 : Mr. LAROCHE Pierre – Tel : 05.16.81.00.20 ou 06.48.33.91.97

Augé Azay Le Brûlé –Espoir Maixentais – Exireuil – FomperronMénigoute – La Crèche – Sud Gatine – Pays Maixentais – St Martin de St Maixent - Ste Néomaye Romans – Vallées Deux-Sèvres - Vasléennes

SECTEUR N° 9 : Mr. HILLAIRET Patrick – Tel : 05.49.24.28.50 - 06.83.04.62.51

Aiffres – Bessines ASPTT – Niort Chamois – Niort Clou Bouchet – Niort Portugais – Niort Souché – Niort St Florent – Niort St Liguairé – Niort Ste Pezenne – Vouillé

SECTEUR N° 10 : Mr. PORCHER Michel – Tel : 05.49.09.74.87 ou 06.75.70.20.64

Beauvoir S/Niort – Brûlain – Fors - Mougou – Prahecq – Frontenay/St Symphorien – Usseau

SECTEUR N° 11 : Mr. LIAIGRE Alain – Tel : 06.77.73.18.36

Arçais – Coulon – Mauzé S/Mignon – FC Palludéen – Sud Deux-Sèvres Foot - Venise Verte

**SECTEUR N° 12 : Mme. RULLIER Maryse – Tel : 05.49.27.03.73 ou 06.64.50.66.38**

Canton Cellois – Celles Verrines – Paizay le Tort – AS Du Pays Mellois - St Martin les Melle - St Romans les Melle

SECTEUR N° 13 : Mr. DESLIAS Jean-François – Tel : 05.49.07.88.21 ou 06.85.08.17.96

Sauzéen - FC Boutonnais – ChenayCheySepvret - Clussais – Lezay – Limalonges – Loubigné – Pays Lezéen - Périgné – SVCM. Av. – Rom - Val de Boutonne

SECTEUR N° 14 : Mr. GAUVIN Francis – Tel : 05.49.05.16.15 ou 06.61.73.25.72

Exoudun – Haut Val de Sèvre – US Lambon – Pamproux – Souvigné St Martin - Ste Eanne





NOS PARTENAIRES



Le bon sens a de l'avenir



Tous les ingrédients de l'amour





AVIS AUX CLUBS



DISTRICT DES DEUX-SEVRES



FORMATION



Dans le cadre du lancement du Parcours Fédéral de Formation du Dirigeant (PFFD), la LFNA propose par le biais de son Institut Régional de Formation du Football (IR2F), un calendrier régional de formations visant à renforcer la structuration des clubs.

Véritable axe fort de la politique régionale des clubs, cette formation s'inscrit notamment dans le cadre du Label Séniors pour les clubs désireux de concourir.

Vous trouverez, [en cliquant ici](#), l'ensemble des formations ainsi que les formulaires de description correspondant, à retourner par courrier électronique à l'Institut Régional de Formation du Football: ir2f@lfna.fff.fr.

Les formations sont à retrouver sur notre site internet :

- Sur la page d'accueil

Ou

- Dans l'onglet FORMATIONS



LANCEMENT DE LA 12^{ème} EDITION DES « TROPHEES PHILIPPE SEGUIN DU FONDACTION DU FOOTBALL »

Rejoignez les 190 clubs de football déjà récompensés

Cet appel à candidatures est ouvert à l'ensemble des clubs de football amateur et a pour objectifs de détecter, valoriser et promouvoir les actions citoyennes qui sont mises en place.



Déposer votre dossier de candidature dans l'une des 4 catégories :

Education et Citoyenneté - Mixité et diversité - Solidarité et inclusion - Santé et Environnement

Pour en savoir plus et télécharger votre dossier de candidature :

www.fondactiondufootball.com

Informations : 01 44 31 74 56

Date limite de retour des dossiers le 10 décembre 2019

Vous trouverez ci-après le lien de redirection pour accéder au formulaire d'inscription aux Trophées (toute communication pouvant être redirigée vers ce lien) :

<https://www.fondactiondufootball.com/principales-operations/formulaire-dinscription-aux-trophees-philippe-seguin>



**Formation Prévention
Secours Civique de
Niveau 1 (PSC1)**

**Vendredi 08
Novembre 2019**

FORMATION CDOS 79
A NIORT

Le réseau CDOS/CROS Nouvelle-Aquitaine organise dans le cadre de leurs missions de formation auprès des bénévoles, une formation :

Contexte

Savoir réagir en cas d'accident peut permettre de sauver des vies. Cette formation vous est proposée pour permettre aux acteurs de l'association sportive de réagir de manière efficace en cas d'accident.

Objectif général

Savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés.

Objectifs pédagogiques

- Organiser une protection pour éviter le sur-accident
- Etablir un premier bilan de l'état de la victime et de ses fonctions vitales
- Transmettre une alerte aux services de secours
- Eviter l'aggravation de l'état de la victime en pratiquant les gestes appropriés

Programme

- La protection
- L'alerte
- Les gestes d'urgence

Public

Bénévoles et salariés d'associations sportives

Informations pratique

- 1 journée, 8 heures
- 10 places

Inscription en ligne : <https://formation-sport-nouvelle-aquitaine.org/events/prevention-secours-civique-de-niveau-1-2>